



Concours Photo 2023 - #3

Me, te , eñ, hi, ni, c’hwi, int a gegin
Je, tu, il-elle, nous, vous, ils-elles cuisinent

Règlement et inscription

Dans le cadre du festival Tan Miz Du, K.L.T. – Ti ar Vro Montroulez invite les photographes amateurs et professionnels à participer à son troisième concours photo ayant pour thème **Me, te , eñ, hi, ni, c’hwi, int a gegin** / *Je, tu, il-elle, nous, vous, ils-elles*.

Ce concours photo a pour objectif de promouvoir le patrimoine breton de façon très large dans le Pays de Morlaix.

La remise des prix se fera à l’issue du festival Tan Miz Du

Conditions générales de participation

Le concours est ouvert à tout photographe individuel qu’il soit amateur ou professionnel, quelle que soit sa nationalité, à l’exclusion des membres du Jury et des organisateurs du concours.

Les photographies doivent être prises sur le territoire du Pays de Morlaix et le jury doit pouvoir les identifier ou les comprendre.

Modalités de participation

Les inscriptions sont ouvertes du **samedi 21 octobre au dimanche 3 décembre 2023** minuit.

La participation et le dépôt des photos se font obligatoirement en ligne à l’adresse suivante : klt@wanadoo.fr. Un mail de confirmation sera envoyé à l’adresse e-mail fournie (pensez à vérifier vos spams !).

Deux photographies par participant seront acceptées.

Les photographies seront **légendées en langue bretonne et en français**, avec un minimum de cinq mots dans chaque langue.

Lors de son inscription, le participant doit fournir les informations suivantes :

- Nom et Prénom
 - Adresse postale
 - N° de téléphone fixe et/ou mobile.
 - Adresse e-mail valide
 - Lieu et date de la prise de vue
 - Légende en breton et en français avec un minimum de 5 mots dans chaque langue.
 - Informations techniques (appareil, ouverture, vitesse...)
 - La mention «J'ai pris connaissance du règlement du concours et j'accepte les conditions de participation».
- Les données personnelles que le participant indique sont uniquement utilisées pour le contacter. Elles ne sont pas transmises à des tiers.

Concernant la catégorie réservée aux photographes âgés de moins de 18 ans, chaque participant doit avoir l'autorisation d'un parent ou tuteur.

Contraintes techniques et directives numériques

Les images déposées devront être :

- au format JPEG
- aux rapports suivants : 3:2, 3:1 ou 4:3.
- entre 2 Mo minimum et 5 Mo maximum
- sans bordure, filigrane ou signature

Les réglages numériques (exposition, ton, contraste, netteté...) sont autorisés. Les montages numériques (ajouts d'éléments) ne sont pas acceptés.

Toute participation incomplète, illisible, envoyée après la date limite ou sous toute autre forme que celle prévue sera considérée comme nulle.

Droits d'auteur et de reproduction

En participant, le photographe affirme que toute image qu'il présente est son œuvre originale et qu'il est détenteur des droits sur l'image concernée.

L'auteur d'une photographie sélectionnée ou lauréate autorise K.L.T. - Ti ar Vro Montroulez à reproduire et à diffuser son œuvre dans le cadre de l'exposition liée au concours. Il autorise également l'utilisation de l'image dans le cadre de la promotion du concours photo sur le web. Les images seront toujours accompagnées du nom de l'auteur.

K.L.T. – Ti ar Vro Montroulez s'engage à ne pas transférer ces droits d'exploitation à des tiers et à ne pas faire d'autre utilisation de l'oeuvre sans accord préalable de l'auteur.

Date de publication des photos et du résultat

Les photographies pourront faire l'objet d'une exposition en mars 2024 lors du Mois de la langue bretonne. En vue de réaliser cette éventuelle exposition du concours, un laboratoire professionnel sera chargé d'imprimer les photos sélectionnées par le jury sur la base des fichiers envoyés.

La remise des prix aura lieu en décembre 2023 dans les locaux de K.L.T – Ti ar Vro Montroulez à une date encore à déterminer.

Les prix pour les lauréats

- 1) Un bon d'achat de 150 € chez un photographe morlaisien
- 2) Un chèque cadeau d'une valeur de 50 € à utiliser au bar-restaurant le Friko à Guimaëc
- 3) Un chèque cadeau d'une valeur de 30 € à utiliser à Dialogues Morlaix

La publication des résultats sera également visible sur le site internet de K.L.T. – Ti ar Vro Montoulez <https://www.klt.bzh> ainsi que sur ses réseaux sociaux.

Loi informatique, fichiers et libertés

Les informations indispensables que les participants communiquent dans le cadre du concours permettent aux organisateurs de traiter leur participation au dit concours. Ces données ne pourront pas être utilisées à des fins commerciales et seront gardées confidentielles. Dans tous les cas, il est rappelé que, conformément aux lois et directives européennes en vigueur et au règlement européen entré en application le 25 mai 2018, relatifs à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, les personnes qui ont participé au concours photo disposent d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification des données les concernant. En conséquence, tout participant bénéficie auprès de l'organisateur du concours d'un droit d'accès, d'interrogation, d'opposition, de rectification et de suppression pour les données le concernant, sur simple demande à l'adresse suivante : K.L.T. 41 Quai de Léon 29600 Morlaix / klt@wanadoo.fr.